



Etude Diagnostic/Programmation CTMA Sources en Action 2024-2029

Contenu de l'étude portée par la Communauté de
communes Creuse Sud-Ouest

1/ Priorisation des masses d'eau d'intervention

- Afin de réduire les coûts d'étude et de se concentrer sur les masses d'eau et thématiques prioritaires, une réflexion a été réalisée pour identifier ce qui nécessitait d'être externalisé et de pré-identifier les masses d'eau pour lesquelles le changement d'état écologique semble possible, probable ou difficile.
- Pour se faire, ont été pris en considération et analysées les données suivantes
- Etat DCE et les paramètres déclassants (risque de non atteinte du bon état)
- Travaux et études précédemment réalisés dans les contrats 2011-2015 et 2017-2021
- Actions qui n'ont pas pu être conduites dans le cadre du CTMA 2017-2021
- Niveau de connaissance des masses d'eau, présence d'une analyse antérieure suffisamment détaillée (fiches/masses d'eau)
- Classement des cours d'eau au titre du L. 214-17 pour la thématique continuité écologique
- Besoin de coordination avec d'autres structures GEMAPI limitrophes

2/ Plusieurs niveaux d'éléments de diagnostics ont été identifiés au regard des données existantes :

- **La réalisation de fiches diagnostic par masse d'eau associées à des données cartographiques. Une partie externalisée (données détenues insuffisantes) et une partie en interne (données détenues suffisantes).**
- **La réalisation de diagnostic de terrain détaillé ciblé. Externalisé dans le cadre de l'étude.**
- **La réalisation de fiches ouvrages sur les masses d'eau concernées par un risque Obstacle à l'écoulement et/ou classement L1 et/ou L2 au L214-17 et /ou risque morphologie**

Réalisation de fiches diagnostic par masse d'eau associées à des données cartographiques

- **Réalisation de fiches diagnostic par masse d'eau associées à des données cartographiques** : Suite à la fusion en 2017 de deux intercommunalités qui a donné naissance à la CC Creuse Sud-Ouest, des fiches harmonisées par masse d'eau avaient été produites « dans l'urgence ». Or, il s'avère que celles-ci sont succinctes et nécessitent d'être complétées.
- Deux situations se présentent et deux propositions d'actions en conséquence :
 - Territoire ex CCBVRV : des fiches et une cartographie plus complète avait été produites = il est proposé de réaliser **en régie** une mise en forme harmonisée regroupant l'ensemble des éléments. Cela permettra d'aboutir sur l'élaboration d'une programmation. Il s'agit d'actualiser l'analyse des données de qualité de l'eau à partir des fiches de l'Agence de l'eau par masse d'eau, actualiser avec les travaux réalisés texte et cartes, actualiser les données sur les étangs (fiches inventaires réalisées durant le contrat 2017-2021), intégrer les résultats du dialogue territorial. Sont concernées toutes les masses d'eau exceptées celles citées ci-après et celles écartées de la stratégie pour des raisons géographiques (cf. explication ci-après), **soit 19 masses d'eau**. A noter que les masses d'eau classées en bon état écologique DCE 2019 sont toutes pourvues de fiches diagnostic antérieures suffisamment détaillées.
 - Territoire ex CIATE : les fiches existantes sont synthétiques et le travail cartographique d'analyse de l'occupation du sol notamment n'a pas été fait = il est proposé **d'externaliser ce travail** car cela va demander plus de temps de travail. L'objectif est d'obtenir des fiches harmonisées sur l'ensemble du territoire intercommunal. Sont concernées les 7 masses d'eau suivantes : FRGR1705 (Leyrenne-externalisé), FRGR369 (Thaurion médian-externalisé), FRGR372 (externalisé), FRGL026 (étang la chapelle-externalisé), FRGR1686 (Marque-externalisation), FRGR1691 (Vavette-externalisé), FRGR1693 (Gosne-externalisé).

EXTERNALISE

1/ Masses d'eau sur lesquelles le BE réalisera des visites de terrain (besoin de données détaillées) + fiche diagnostic (manque de données en interne) + fiches ouvrages (inclus dans visite de terrain) :

Les ME prioritaires DCE avec changement d'état écologique possible :

- FRGR1705 LA LEYRENNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TAURION – 67,62 km

Les ME prioritaires DCE avec changement d'état écologique probable :

- FRGR368a LE TAURION DEPUIS THAURON JUSQU'AU COMPLEXE DE LA ROCHE TALAMIE– 57.52 km
- FRGR372 LA BANIZE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TAURION – 21,46 km
- FRGR1603 LE CHEISSOUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAULDE – 40,55 km

2/ Masse d'eau sur lesquelles seront réalisées uniquement des fiches diagnostics associées à des données cartographiques, fait par le BE, du fait du manque de données en interne :

Les ME prioritaires DCE avec changement d'état écologique probable :

- FRGR369 LE TAURION DEPUIS LA CONFLUENCE DE LA BANIZE JUSQU'A THAURON
- FRGL026 ETANG DE LA CHAPELLE
- FRGR1686 LE MARQUE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TAURION
- FRGR1691 LE VAVETTE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TAURION
- FRGR1693 LA GOSNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TAURION



EXTERNALISE

3/ Masse d'eau sur lesquelles des fiches ouvrages seront réalisées par le BE (du fait de classement lite 1 et/ou liste 2 L214-17 et/ou risque déclassement OE et/ou Morpho) :

Les ME prioritaires DCE avec changement d'état écologique possible :

- FRGR 1661 LE VIDAILLAT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE TAURION (L1)
- FRGR367b LE TAURION DEPUIS LA RETENUE DE LAVAUD-GELADE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA BANIZE (L1 et 2 + risque OE et Morpho)

Les ME prioritaires DCE avec changement d'état écologique probable :

- FRGR369 LE TAURION DEPUIS LA CONFLUENCE DE LA BANIZE JUSQU'A THAURON (L1 et 2 + risque OE)
- FRGR1686 LE MARQUE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TAURION (risque OE)
- FRGR1691 LE VAVETTE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TAURION (risque OE)
- FRGR1693 LA GOSNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TAURION (L 2 + risque OE)

Les ME non prioritaires DCE mais à maintenir en bon état au regard des enjeux biodiversité majeurs existants :

- FRGR0373 LA VIGE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TAURION (L 2 CP + L 1 CP Vige et CP Béraude)
- FRGR1632 LE PIC ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAULDE (L1 CP + A)

Les ME prioritaires DCE avec changement d'état écologique complexe voire impossible (cause grands barrages)

- FRGR371b LA MAULDE DEPUIS LA RETENUE DE VASSIVIERE JUSQU'A L'AMONT DU PLAN D'EAU DE MONT LARRON (risque OE)

REALISE EN REGIE

4/ Masse d'eau sur lesquelles des fiches diagnostics par ME associées à des données cartographiques seront réalisés en interne :

Les ME prioritaires DCE avec changement d'état écologique possible :

- FRGR 1682 LE GRANDRIEUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'AU COMPLEXE DE LA ROCHE TALAMIE (L'ETROIT)
- FRGR 1661 LE VIDAILLAT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE TAURION

Les ME prioritaires DCE avec changement d'état écologique probable :

- FRGR367b LE TAURION DEPUIS LA RETENUE DE LAVAUD-GELADE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA BANIZE

Les ME prioritaires DCE avec changement d'état écologique complexe voire impossible (cause grands barrages)

- FRGL027 COMPLEXE DE LA ROCHE TALAMIE
- FRGL036 COMPLEXE DE SAINT MARC
- FRGR1657 LA BOBILANCE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'AU COMPLEXE DE SAINT-MARC

Les ME prioritaires DCE mais non retenues car trop faible portion sur le territoire de la CCCSO :

- FRGR1650 LE TARD ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VIENNE
- FRGR0371c LA MAULDE DEPUIS L'AMONT DU PLAN D'EAU DE MONT LARRON JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VIENNE
- FRGR0368c LE TAURION DEPUIS LE COMPLEXE DE LA ROCHE TALAMIE JUSQU'AU COMPLEXE SAINT-MARC



REALISE EN REGIE

4/ Masse d'eau sur lesquelles des fiches diagnostics associées à des données cartographiques seront réalisés en interne :

Les ME non prioritaires DCE mais à maintenir en bon état au regard des enjeux biodiversité majeurs existants :

- FRGR0373 LA VIGE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TAURION
- FRGR1666 LA MOURNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TAURION
- FRGR1632 LE PIC ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAULDE
- FRGR1621 LE HAUTE FAYE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TAURION

Les ME non prioritaires selon la DCE :

- FRGL034 RETENUE DE VASSIVIERE
- FRGL035 RETENUE DE LAVAUD GELADE
- FRGR1676 LA GONGE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TAURION
- FRGR1655 LE MONTEIL-AU-VICOMTE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TAURION
- FRGFR1520 LE MASGRANGEAS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAULDE
- FRGR1525 L'ALESME ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAULDE

